

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

- 1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT
Nom commercial: MIXOL® Nr. 1 Schwarz (Noir)
- 1.2. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange
Branche industrielle: Industrie Chimique
Industrie des peintures, des laques et des vernis
Industrie des matières plastique
Type d'utilisation: Préparation à base de pigments
- 1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Identification de la société:
MIXOL-PRODUKTE
Diebold GmbH
Carl-Zeiss Str.17-19
73230 Kirchheim / Teck
N° de téléphone: +49 (0)7021 950090
N° de téléfax: +49 (0)7021 56030
Informations concernant la substance/ le mélange
Division: Technologie
Tel.: +49 (0)7021 950090
E-mail: Technik@mixol.de
- 1.4. NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE
+49/ (0)7021 95 0090 (horaire de bureau (8-16))

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE
Classification selon la Directive CE (67/548/CEE ou 1999/45/CE et amendements suivants)

Catégorie de danger	Symbole de danger	R-Phrases
---	---	---

- 2.2. ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE
Étiquetage conforme aux Directives européennes (67/548/CEE ou 1999/45/CE et amendements suivants):
Non soumis à l'étiquetage réglementaire.
- 2.3. AUTRES DANGERS
Les données ne sont pas disponibles.
Sur la base de nos connaissances actuelles, le produit, manipulé correctement, ne présente pas de danger pour l'homme ni pour l'environnement. Ne pas avaler.
Ne pas laisser à la portée des enfants.

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

- 3.1. MÉLANGES
Caractérisation chimique:
C.I. Pigment Black 7 et calcium carbonate en dispersion aqueuse contenant du Polyglycol et 1,2 Propandiol
Composants dangereux:
Alcool oléique éthoxylé
Concentration: $\geq 12,5 - \leq 14,5\%$
Numéro CAS: 9004-98-2
Numéro CE: 500-016-2

Classification substance dangereuse CE:

Xn	Nocif	R22
Xi	Irritant	R41

Classification GHS:

Toxicité aiguë	Catégorie 4	H 302
Lésions oculaires	Catégorie 1	H 318

Le texte des phrases R est mentionné à la section 16.

Le texte des phrases H est mentionné à la section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

Indications générales:

En cas de douleurs persistantes, demander l'avis d'un médecin.

Après inhalation:

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

Après contact cutané:

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

Après contact oculaire:

Rincer abondamment à l'eau en protégeant l'autre oeil non atteint.

Après ingestion:

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter un médecin et lui montrer la fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

Symptômes:

Aucun symptôme connu à ce jour.

Dangers:

Aucun danger connu à ce jour.

4.3. INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Prescription:

Traitement symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction appropriés:

eau pulvérisée
produits extincteurs en poudre
dioxyde de carbone
mousse stable aux alcools

Moyens d'extinction déconseillés:

aucune.

5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

En cas d'incendie, dégagement de gaz de combustion dangereux:

Oxyde de carbone (CO)
Dioxyde de carbone (CO₂)
Oxyde d'azote (NO_x)

5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

Équipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE
Porter un équipement individuel de protection approprié.
- 6.2. PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Ne pas rejeter à l'égout, dans l'eau et dans la terre.
- 6.3. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE
Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel).
Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre "élimination".
- 6.4. RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS
Indications complémentaires:
Eviter le rejet du liquide dans les eaux de surface ou dans les canalisations.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER
Précautions lors de la manipulation:
Pas de mesure particulière nécessaire, si le produit est correctement utilisé et manipulé.
Prévention des incendies et des explosions:
Observer les règles générales de protection contre le feu.
- 7.2. CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:
Aucune mesure particulière nécessaire.
Indications concernant les stockages en commun:
Non nécessaire
Données complémentaires:
Maintenir les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit bien ventilé.
Sensible au gel. En cas de trouble, d'épaississement, ou de congélation du produit causés par le froid, faire dégeler lentement à la température ambiante puis agiter quelques minutes. La réutilisation est alors possible.
Protéger de la chaleur et du froid extrêmes.
Stabilité stockage:
La durée de stockage est limitée; voir notice technique
- 7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S)
Aucune autre recommandation.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE
Valeurs limite d'exposition:
Les valeurs limites d'exposition ne sont pas disponibles.
Valeurs DNEL/DMEL:
Les valeurs DNEL/DMEL ne sont pas disponibles.
Valeurs PNEC:
Les valeurs PNEC ne sont pas disponibles.
- 8.2. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION
Mesures générales de protection:
Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.
Mesures d'hygiène:
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.
Protéger la peau en appliquant une pommade.
Enlever immédiatement les vêtements imprégnés et ne les réutiliser qu'après nettoyage complet.

Protection respiratoire:

Oui, au cas où la concentration MAK devait être dépassée

Protection des mains:

gants en caoutchouc nitrile

Délai de rupture minimum (gant): non déterminé

Epaisseur minimum (glove): non déterminé

Se reporter aux indications du fabricant des gants (perméabilité, délai de rupture) et prendre en considération les conditions particulières liées au poste de travail

Protection des yeux:

Lunettes de protection

Protection corporelle:

Vêtement de travail

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES**

Etat physique:	liquide
Couleur:	noir
Odeur:	non précisé
Seuil olfactif:	non disponible
pH:	non déterminé
Point de fusion:	non applicable
Point d'ébullition:	env. 100 °C
Point d'éclair:	Obtenu à partir de la teneur en eau. non applicable solution aqueuse sans composants volatils (liquides avec point éclair < 100°C).
Vitesse d'évaporation:	non déterminé
Inflammabilité:	
Limite inférieure d'explosibilité:	non disponible
Limite supérieure d'explosibilité:	non disponible
Indice de combustion:	non applicable
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	non disponible
Densité relative:	non disponible
Solubilité dans l'eau:	miscible
Solubilité dans graisse:	non déterminé
Coefficient de partage n-Octanol/eau (log Pow):	non applicable
Température d'inflammation:	non déterminé
Température d'autoinflammation:	non déterminé
Viscosité (dynamique):	non déterminé
Viscosité (cinématique):	non déterminé
Propriétés explosives:	Selon la réglementation UE Santé/Travail: Non
Propriétés comburantes:	non applicable

9.2. AUTRES INFORMATIONS

Masse volumique:	1,22 g/cm ³ (20 °C)
Densité apparente:	non applicable

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 10.1. RÉACTIVITÉ
Voir section 10.3. "Possibilité de réactions dangereuses"
- 10.2. STABILITÉ CHIMIQUE
Stable
- 10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES
Pas de réaction dangereuse connue si le produit est manipulé et stocké correctement.
- 10.4. CONDITIONS À ÉVITER
Non connu
- 10.5. MATIÈRES INCOMPATIBLES
Non connu
- 10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX
Pas de produit de décomposition dangereux connu, si le produit est manipulé et stocké correctement.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- 11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES
- | | |
|---|--|
| Toxicité orale aiguë: | DL 50 > 2.000 mg/kg
Méthode:1999/45/CE |
| Toxicité dermale aiguë: | non disponible |
| Toxicité aiguë par inhalation: | non significatif |
| Irritation primaire cutanée: | non irritant.
Méthode: 1999/45/CE |
| Irritation oculaire: | non irritant.
Méthode: Résultats d'un test d'une préparation similaire. |
| Sensibilisation: | non disponible |
| Toxicité par administration répétée: | non disponible |
| Evaluation de la mutagénicité: | non disponible |
| Evaluation de la cancérogénicité: | non disponible |
| Evaluation de la toxicité pour la reproduction: | non disponible |
| Evaluation de la tératogénicité: | non disponible |

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- 12.1. TOXICITÉ
- | | |
|---|----------------|
| Toxicité sur poissons: | non disponible |
| Toxicité sur daphnies: | non disponible |
| Toxicité sur algues: | non disponible |
| Toxicité sur bactéries: | non disponible |
| Toxicité pour les organismes du sol: | non disponible |
| Toxicité pour les organismes terrestres: | non disponible |
| Toxicité pour les autres organismes affectés par l'environnement: | non disponible |
| Toxicité pour les sédiments: | non disponible |
- 12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ
- | | |
|---|----------------|
| Possibilité d'élimination physico-chimique: | non disponible |
| Photodégradation: | non disponible |

Biodégradabilité:	Cette propriété est spécifique à la substance et ne peut pas être conférée aux préparations.
Carbone organique dissous(COD):	non applicable
Demande chimique en oxygène (DCO):	non applicable
Demande biochimique en oxygène (DBO5):	non applicable
12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION	
Bioaccumulation:	non applicable
12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL	
<u>Transport et distribution entre les compartiments de l'environnement:</u> Aucune information n'est disponible pour le mélange tel quel. Si des données pertinentes sont disponibles pour les substances listées à la Section 3, elles sont indiquées ci-dessous.	
<u>Comportement dans les compartiments de l'environnement:</u> Aucune information n'est disponible pour le mélange tel quel. Si des données pertinentes sont disponibles pour les substances listées à la Section 3, elles sont indiquées ci-dessous.	
12.5. RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT ET VPVB	
Donnée non disponible.	
12.6. AUTRES EFFETS NÉFASTES	
<u>Informations écotoxicologiques complémentaires:</u> Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.	

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Produit:

Sous réserve de respecter les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec la société d'enlèvement et les autorités compétentes, le produit doit être transporté dans un centre d'élimination des déchets approprié et agréé.

Emballage non nettoyé:

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

SECTION 14.1. À 14.5.

ADR: Marchandise non dangereuse

ADNR: Marchandise non dangereuse

RID: Marchandise non dangereuse

IATA: Marchandise non dangereuse

IMDG: Marchandise non dangereuse

14.6. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR

Voir les sections 6 à 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.7. TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET AU RECUEIL IBC

Aucun transport en vrac conformément au recueil IBC.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. RÉGLEMENTATIONS/ LÉGISLATION PARTICULIÈRES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT

Autres consignes:

Sauf les consignes affichées dans ce chapitre nous ne disposons pas d'autres informations en ce qui concerne la protection de la sécurité, de la santé et de l'environnement.

15.2. ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

L'évaluation de la sécurité chimique (CSA) n'est pas encore disponible pour la substance ou pour les composants de la préparation décrites pour ce produit.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Observer les prescriptions légales au plan national et au plan local.

LISTE DES TYPES DE RISQUES PARTICULIERS SELON LE CHAPITRE 3 (PHRASES-R):

- | | |
|----|-------------------------------------|
| 22 | Nocif en cas d'ingestion. |
| 41 | Risque de lésions oculaires graves. |

LISTE DU TEXTE DES MENTIONS DE DANGER INDIQUÉES À LA SECTION 3 (PHRASES-H):

- | | |
|------|--|
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves. |

Ces informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et ont pour objet d'apporter une description générale de nos produits et de leurs applications possibles.

MIXOL-PRODUKTE Diebold GmbH n'accorde aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'adéquation, la quantité ou l'absence de défaut et n'assume aucune responsabilité qui serait en relation avec l'utilisation des informations fournies. Chaque utilisateur des produits concernés est responsable de l'adéquation entre les produits de la société MIXOL et l'application qu'il entend en effectuer. Aucun élément intégré dans ces informations n'avocation `écarter les conditions générales de vente de la société MIXOL qui trouvent toujours application, sauf accord écrit contraire. Tous droits de propriété intellectuelle et industrielle doivent bien évidemment être respectés. Eu égard à des changements possibles dans nos produits, ou à des modifications des réglementations et lois nationales et internationales, les paramètres de nos produits peuvent être modifiés. Les Fiches de Données de Sécurité qui rappellent les instructions essentielles relatives aux produits concernés, notamment en matière de sécurité, et qui doivent être respectées avant toute manipulation ou stockage des produits MIXOL, sont remises avec les produits et sont également disponibles sur demande. Il appartient à l'utilisateur de procéder à un nouvel examen de la Fiche de Données de Sécurité applicable, avant la manipulation et le stockage de chaque produit. Pour toute information complémentaire, l'utilisateur est invité à contacter MIXOL-PRODUKTE Diebold GmbH.